

# **REVA : Réseau d'Expérimentation et de Veille à l'Innovation Agricole**

## **Contact**

*Chloé Dusacre (structure ?)*

*Coordinatrice des actions participatives : Elisabeth d'OIRON OFSV)*

## **Objectif scientifique**

Fournir aux agriculteurs un indicateur du « caractère durable » de leurs activités, par un suivi de l'évolution de la vie des sols et l'impact écologique es activités agricoles.

Réunir tous les acteurs du sol expert et non expert autour de ce sujet

Faire évoluer les pratiques agricoles

## **Objectif sociétal**

Créer un carrefour de concertation entre les agriculteurs et la recherche, pour "métisser les connaissances" : pour la recherche, inscrire les savoirs des experts dans une approche holistique ; - pour les agriculteurs, enrichir l'approche holistique de repères validés scientifiquement. Parvenir par ce carrefour à des outils génériques et un langage commun.

**Qui ?** Les usagers sont les utilisateurs des sols. Les outils ont été élaborés par INRAE, ESA, ELISOL Environnement, ISARA, Université Rennes 1, OPVT, IFV, ISTEP, Chambres d'agriculture. L'animation et le relai au sein des réseaux d'usagers sont portés par les Chambres d'agriculture, les instituts techniques agricoles, des partenaires privés.

**Où ?** France métropolitaine. Les zones agricoles, en particulier les zones viticoles

## **Quand ?**

Le projet a démarré en 2017 et est prévu pour durer. Cette durée pourrait être limitée par une fin de financement, parfois, par un manque d'investissement des chercheurs qui pourraient considérer que leur rôle est à la mise en place, pas du suivi. Ou si d'autres organisation décident de s'investir dans un tel sujet, et que le sujet n'est plus "orphelin".

## **Comment ?**

La co-construction s'est faite à travers des groupes de travail et d'essais sur le terrain, à l'issue desquels les avis, critiques et suggestions ont été recueillis pour améliorer la qualité du service rendu.

Des guides d'échantillonnage, associé à un protocole, des questionnaires sur les systèmes de culture, des fiches présentant les résultats des indicateurs mesurés, les modes de restitution en groupe des résultats ont été élaborés.

Une base de données et les applications environnantes pour la collecte, la gestion, le stockage, l'analyse, la diffusion des données ont été créées. La base de données n'est pas interfacée du fait d'obstacles à surmonter, en particulier pour préserver la confidentialité des informations confiées par les agriculteurs.

Des outils d'animation ont été créés : documents de restitution, ateliers organisés autour des restitutions, site web.

Les propriétés des sols levées sont : analyse physico-chimique habituelle, test bêche ; abondance et diversité (microorganismes, nématodes, vers de terre, % de dégradation (LEVAbag) ; point GPS ; pratiques agricoles de la parcelle concernée

## **Combien ?**

Nous avons procédé par petites étapes chiffrables, pour éviter de nous trouver face à un budget pharaonique. Plus de deux millions d'euros ont été mobilisés en treize ans. Le budget de pérennisation

du projet est de 500 K€/an pour que toutes les régions françaises puissent en bénéficier. Les financements sont européens, régions, chambres d'agriculture, agences de l'eau, vente de prestations et CIR. La prestation est payante : de 150 € si projets financés, 2100 € sans financement.

### **Pourquoi ?**

Le projet contribue à donner accès à une mesure objective de l'impact des pratiques sur la qualité des sols. Ces mesures objectivent la différence entre la réalité et les convictions politico-écologistes en matière d'agriculture durable. Cette mesure objective de l'impact des pratiques est indispensable pour piloter l'agriculture vers le respect de la qualité des milieux.

Les certifications qui ne s'adossent pas à des mesures sont vouées à disparaître d'autant plus vite que la rémunération des services environnementaux est envisagée. Si le choix des indicateurs de mesure de la qualité des milieux qui feront foi pour la rémunération des services écologiques, mais aussi pour la certification des entreprises agricoles, n'est pas opéré en commun avec les utilisateurs des sols et en particulier les agriculteurs, alors les grandes entreprises qui s'impliquent déjà sur ces sujets pour valoriser leurs filières obtiendront des indicateurs qui ne passent pas par des mesures objectives. La conséquence sera que les efforts qui seront demandés aux agriculteurs ne porteront pas leur fruits en matière de protection de la nature et de la santé publique. La seconde conséquence est que les fournisseurs d'intrants et d'engrais ne seront pas obligés de faire évoluer leurs technologies pour contribuer à des filières agricoles propres. Les lois interdisent des molécules à posteriori, les indicateurs de mesure de la qualité des sols les empêcheront avant leur mise en marché.

Les impacts sont de généraliser le recours à des mesures qui passera par l'industrialisation de ces dernières. L'Ademe n'a sélectionné qu'un seul acteur pour traiter l'ensemble de la demande à venir, ce qui revient à subventionner une situation de monopole et d'engorgement.

Les enjeux juridiques sont très nombreux, tant sur l'évolution de la propriété privée/bien commun que sur les obligations régaliennes à venir en aide aux utilisateurs des sols quand ce qui leur est demandé risque de les mettre en péril économiquement. Les mesures, une fois de plus permettront de poser des repères et d'identifier la typologie des problèmes à résoudre.

### **Analyse du projet**

Le projet est au-delà du stade 4 (la recherche est collaborative dans les différentes phases du projet) : les utilisateurs des sols mettent en œuvre des actions d'amélioration sur la base des mesures fournies, qu'ils en font en collaboration avec des experts. La recherche ne trouve pas assez de récompense professionnelle dans cet engagement. Nous ne parvenons pas avoir les moyens d'exploiter pleinement les données accumulées (il y a pourtant matière à publication).

*Faiblesses / freins du projet* : la lourdeur de l'organisation des chambres d'agriculture à travers lesquelles nous déployons les actions ; l'outil (nécessité de passer à la version 2 des applications environnantes) ; le prix du service s'il n'est pas subventionné.

*Forces / pépites du projet* : peut servir à l'ensemble du monde agricole pour piloter et mesurer un usage durable des sols. Producteurs, fournisseurs et acheteurs de l'agriculture y trouvent des informations essentielles pour contribuer à la réduction de l'impact des pratiques sur la qualité des sols. L'ingénierie qui accompagne ces mesures permet de construire les actions amélioratrices et d'en suivre les effets. Les utilisateurs interviewés partagent cette opinion tout en regrettant le prix des analyses qui restreignent la possibilité d'y recourir.

*Indicateurs de réussite* : le taux d'agriculteurs qui apportent des changements dans leur système de culture ; à terme, les courbes d'évolution de la qualité des sols pour ceux qui suivent l'effet de leur actions d'amélioration en routine

### **Attentes vis à vis d'un colloque**

1) quelles sont les étapes à respecter pour que ces projets soient considérés comme de vrais projets de recherche, et non pas comme des projets de recueil de données susceptibles d'apporter à la recherche des informations dont elle a besoin pour avancer ;

2) comment faire en sorte que la définition même d'un projet participatif induise des étapes de consultation des "participants" et des sessions de restitution des résultats en relation avec ce qui a motivé les participants.